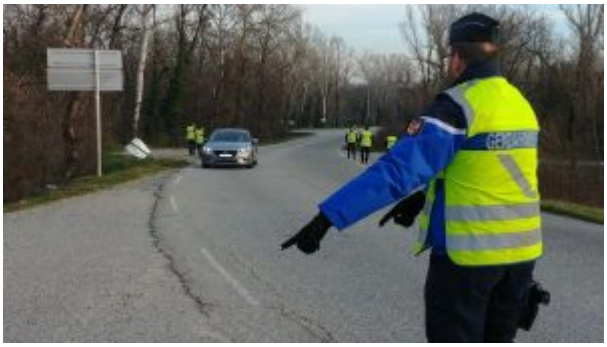
« Un toutes les 37 minutes »… Les refus d'obtempérer en zone gendarmerie ont augmenté de 19 % en 2021

20/07/2022 à 22h48



Les refus d'obtempérer en zone gendarmerie ont augmenté de 19 % en 2021. Leur nombre est passé de 11.488 en 2018 à 13.690 l'an passé, indique le rapport annuel de l'inspection générale de la gendarmerie nationale. L'usage des armes à feu par les gendarmes pour immobiliser des véhicules a augmenté entre 2020 et 2021, puisqu'il concerne désormais 17 % des 88 faits pour lesquels les militaires ont tiré l'an passé (contre 9 % en 2020).

Par ailleurs, l'IGGN avait été saisie en 2021 de 59 nouvelles enquêtes judiciaires, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente. En tout, 111 enquêtes sur des affaires impliquant des gendarmes ont été menées l'année dernière.

Enfin, un magistrat a été nommé n° 2 de l'IGGN à compter de septembre prochain. Il s'agit du juge Jean-Michel Gentil, actuellement vice-président chargé de l'instruction au tribunal judiciaire de Paris, connu du grand public pour avoir mis en examen Nicolas Sarkozy en 2013.

Absence de permis, conduite en état d'ébriété… Les raisons qui amènent les conducteurs à ne pas se soumettre à un contrôle de

forces et à de l'ordre et à prendre la fuite sont multiples. Plusieurs gendarmes ont été blessés mais aucun n'a été tué l'an dernier dans ce type de situation, tandis qu'en 2020, une jeune militaire était décédée après avoir été percutée sur un barrage routier, dans le Lot-et-Garonne, à Port-Sainte-Marie. […]

Par comparaison, du côté de la police nationale, le recours à l'arme dans ce type de cas s'est stabilisé depuis trois ans autour de 150 tirs annuels. Ces tirs constituent « *toujours la majorité des tirs opérationnels (60 %)* » des policiers, notait l'IGPN, la police des polices, dans son rapport annuel. Les « bœufs carottes » soulignaient pourtant que le résultat de l'usage de l'arme à feu n'était pas « *toujours probant, les mis en cause parvenant, le plus souvent, à prendre la fuite* ». […]

20 minutes